



5, place St Jean- 69005 Lyon
04.78.42.48.71.

accueil@mjcduvieuxlyon.com
www.mjcduvieuxlyon.com

FORMULAIRE de REINSCRIPTION

A l'accueil de loisirs du mercredi 2020/2021 pour les « anciens ».

A retourner au plus tard le **5 juin**, (cachet de la poste faisant foie)

Identité de l'enfant (ancien adhérent ou fratrie):

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE : ECOLE :

INSCRIT À L'ALAE DU MERCREDI MATIN OUI NON

Nous organisons une passerelle des ALAE des écoles GERSON et LAMARTINE (dont FULCHIRON) vers l'accueil de loisirs du mercredi.

Formule choisie :

Après-midi : de 13H30 à 17H00 (accueil jusqu'à 18H00)

Repas + Après-midi: de 12H00 à 17H00 (accueil jusqu'à 18H00)

Le groupe dans lequel votre enfant est accueilli dépend de sa classe, donc de son âge. Pour info, pour trouvez ci-dessous la liste des groupes. Si vous souhaitez changer de groupe, merci l'indiquer dans « remarques » nous reviendrons vers vous pour vous informer si nous pouvons répondre favorablement à votre demande.

2 sites en fonction de l'âge des enfants :

Ecole LAMARTINE 2 rue Jean Fabre (Lyon 2^{ème})

3 ans (*petite section*): **Les Chamallows**

4 ans (*moyenne section*): **les Zebullons**

5 ans (*grande section*): **Les Zig-Zag**

6-8 ans (*CP-CE1-CE2*): **les Sensass**

MJC 5 place St jean (Lyon 5^{ème})

9-11 ans (*CM1-CM2*) : **Les Wizzz**

Remarques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pièces à fournir : Afin de valider votre inscription merci de nous envoyer votre dossier, par courrier avant le 5 juin 2020 (cachet de la poste faisant foie) : MJC du Vieux-Lyon – 5, place St jean- 69005 LYON (nous avons une boîte à lettre extérieure).

Accompagné des documents suivants :

- Ce formulaire de réinscription
- La fiche enfants (recto-verso)
- La copie des vaccins obligatoires (DTP uniquement)
- Le justificatif de quotient familial 2020 (A imprimer sur le site de la CAF (ou présent en bas de toutes vos communication CAF) OU le justificatif de QF fourni par la Ville de Lyon en janvier 2020 OU votre avis d'imposition 2019)
- Un RIB qui nous permettra d'installer un prélèvement d'octobre 2020 à avril 2021 en déduisant préalablement les avoirs que nous vous devons mais qui restent encore à ce jour

fluctuants (tant que notre AL est fermé). L'autorisation de prélèvement (accompagné d'un récapitulatif) sera à signer en septembre directement à l'accueil de loisirs.

OU

- Un chèque (ou chèque vacances) du montant annuel indiqué ci-dessous, à l'ordre de la MJC du Vieux-Lyon. Ce chèque ne sera pas encaissé avec fin septembre, le temps de réguler votre tarif en cas d'avoirs basculés de 2019/2020 à l'année 2020/2021.

Tarif ANNUEL + (Dont adhésion à l'association (9 euros))		Après-midi	Midi + Aprem*
Tranches	Quotient		
T1	< 400	201,50 €	341,50 €
T2	401 à 700	254,00 €	429,00 €
T3	de 701 à 1000	306,50 €	481,50 €
T4	de 1001 à 1300	341,50 €	516,50 €
T5	de 1301 à 1700	376,50 €	551,50 €
T6	de 1701 à 2500	394,00 €	569 €
T7	> 2501	411,50 €	586,50 €

Annulation :

Vous trouverez les conditions d'annulation sur le livret d'accueil de l'accueil de loisirs (en ligne) et du livret de l'adhérent (en ligne). Attention face au phénomène trop important d'annulations tardives qui pénalisent les personnes en listes d'attentes, le conseil d'administration a voté une modification :

Extrait du règlement de l'accueil de Loisirs :

Annulation plus de **2 mois** avant la journée annulée : remboursement de 80%

Annulation de **2 mois** à 8 jours : remboursement de 50% (si Certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 80%)

Annulation à moins de 8j : pas de remboursement (avec Certificat médical indiquant l'impossibilité de fréquenter l'AL : 50%)

Les remboursements sont effectués sous forme d'avoir uniquement, remboursés en juillet en cas de non utilisation des avoirs.

Toute demande d'annulation doit se faire par écrit sur papier ou par mail

accueil@mjcduvieuxlyon.com

Toute réinscription à l'accueil de loisirs peut être annulée pas écrit (à l'adresse ci-dessus), sans frais jusqu'au 23 aout 2020. Au delà, toute inscription sera considérée comme définitive.

Vos enfants seront accueillis dès la rentrée scolaire, le MERCREDI 2 SEPTEMBRE 2020

Si vous avez des questions/informations pour bien préparer la rentrée de votre enfant; L'équipe de l'accueil de loisirs se tient à votre disposition **les 27 et 28 aout de 13h à 18h30 à la MJC.**

Merci de noter que les inscriptions pour les vacances scolaires n'ouvriront que le samedi 9 septembre et pour l'été, le samedi 23 janvier.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement par mail.

Pour des questions liés aux formalités d'inscriptions : accueil@mjcduvieuxlyon.com

Pour les questions pédagogiques, d'organisation familiale ou les questions de santé : enfance@mjcduvieuxlyon.com